

Menace sur la villa Le Puy Fleury



La Capitale - 18 avr. 2017
Page 10

La villa Le Puy Fleury est en sursis après une nouvelle demande permis d'urbanisme pour une destruction intégrale. C'est la quatrième demande de permis d'urbanisme après celles de 2004, 2013 et 2015 qui avaient toutes été refusées. Située au 228 de l'avenue Churchill à Uccle, la villa Le Puy Fleury est une bâtisse de style Tudor qui date de 1923. Son intérieur est en excellent état de conservation. Mais le risque est que cette bâtisse n'est pas classée malgré les différentes demandes.

Thibaud Wyngaard, chef de groupe Ecolo au conseil communal a interrogé le collège pour savoir s'il y avait bien une demande introduite, quelles étaient les positions de la commune par rapport à cette demande et si elle allait faire une demande pour permettre à la villa d'être classée.

Les réponses du premier échevin Marc Cools (MR) ont été qu'il y avait bien une demande de permis d'urbanisme introduite auprès de la Région mais il a affirmé que la commune s'opposerait à une démolition intégrale. Pour ce qui est de la demande de classement, la commune a indiqué qu'elle voudrait savoir sur quoi porte une telle demande avant de la soutenir en précisant que c'est la partie visible de la villa qui a de la valeur et non l'intérieur de la maison.

Copyright © 2017 Sud Presse. Tous droits réservés